

L'ESPERANCE 1893 MULHOUSE
ORGANISE :



10ème Challenge Edouard Schuler

TOURNOI LABELLISE REGIONAL

柔道



LE 30 OCTOBRE 2011
AU PALAIS DES SPORTS
33 rue de l' Illberg 68200 MULHOUSE

ESPERANCE 1893 **PROGRAMME TOURNOI**
 **EDOUARD SCHULER**
LE 30 OCTOBRE 2011

ACCUEIL DES CLUBS :

8H00 – 8H15

✓ APPEL DES POUSSINS 8H30

DEBUT DES RENCONTRES : 9H15

REMISE DES RECOMPENSES POUSSINS A LA FIN DES RENCONTRES

✓ PESEE DES BENJAMINS 10H00 – 10H30

DEBUT DES RENCONTRES : 11H00

REMISE DES RECOMPENSES BENJAMINS A LA FIN DES RENCONTRES

✓ PESEE DES MINIMES : 13H30 -14H00

DEBUT DES RENCONTRES : 14H30

✓ PESEE DES CADETS : 15H00-15H30

DEBUT DES RENCONTRES : 15H45

REMISE DES RECOMPENSES MINIMES ET CADETS A LA FIN DES RENCONTRES

VERRE DE L'AMITIE VERS 19H15

FIN PREVISIONNELLE VERS 19H00

ESPERANCE 1893



JUDO

Mesdames et messieurs les Présidents et Professeurs,

Nous organisons notre 10^{ème} Edition du **Challenge Edouard SCHULER** le 30 Octobre 2011 et nous souhaiterions vous compter parmi nous pour cette occasion.

Suite au succès du Tournoi l'an passé, près de 900 Judokas ont pu se rencontrer, nous réitérons la formule cette année. Nous vous rappelons que ce tournoi est labellisé régional. Il se fera individuellement pour les catégories suivantes :

- ♦ poussins - poussines (nés en 2002-2003) à partir de ceinture blanche - jaune
- ♦ benjamins - benjamines (nés en 2000-2001) à partir de ceinture jaune – orange
- ♦ minimes filles et garçons (nés en 1998-1999) à partir de ceinture orange
- ♦ cadets – cadettes (nés en 1996-1997) à partir de ceinture verte

Cette formule permettra aux jeunes d'évoluer avec de nombreux partenaires.

Le Tournoi servira pour l'attribution des points afin d'obtenir les places qualificatives pour les Championnats d'Alsace Minimes pour les clubs Haut Rhinois.

Toutes les rencontres se dérouleront selon le règlement de la FFJDA. Vous trouverez ci-joint le règlement complet de l'animation. les Judokas devront être munis de deux années de licence dont celle de l'année en cours et de leur certificat médical, mentionnant obligatoirement que le judoka soit apte à la pratique du Judo en compétition, le contrôle sera aléatoire pour les poussins et obligatoire pour les autres catégories.

Les frais d'inscription sont de : 5 € par participant.

Les inscriptions seront prises en compte lors du paiement. Nous vous informons que seuls les 50 premiers clubs seront inscrits.

Cette manifestation aura lieu au Palais des Sports à MULHOUSE

Afin de permettre le déroulement correct de cette journée, nous sollicitons pour chaque club participant, la présence au minimum d'un arbitre et d'un commissaire sportif bénévoles.

Important :

Les clubs participant doivent envoyer l'engagement de leurs judokas au plus tard, le 30 Septembre 2011. (avec une liste estimative du nombre dans chaque catégorie d'âge ainsi que le nombre d'arbitre et commissaire sportif)

La liste de leurs Judokas doit arriver au club ESPERANCE 1893 avant le 15 Octobre 2011, délai de rigueur, à l'aide des listes d'inscription ci-jointes.

ADRESSE : Mr ANTZ Marcel
9 rue du vieux moulin
68440 DIETWILLER Tél : 03.89.81.46.66 / 06.63.62.23.27
Site : www.esp1893judo.com
E-MAIL : marcelantz@aol.com

Meilleures salutations sportives.

REGLEMENT GENERAL

ARTICLE 1 :

La rencontre est ouverte à tous les Judokas des clubs invités par l'Espérance 1893 Mulhouse. Ceinture blanche - jaune pour les poussins et poussines, ceinture jaune - orange pour les benjamines, ceinture orange pour les minimes filles et garçons et ceinture verte pour les cadets et cadettes.

Tous les Judokas participants doivent avoir deux années de licence dont celle de l'année en cours ainsi que d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du Judo en compétition sous LA RESPONSABILITE DES CLUBS PARTICIPANTS. L'organisation se réserve le droit d'effectuer des contrôles.

ARTICLE 2 :

Chaque club est responsable de la tenue et du comportement de ses Judokas et accompagnateurs en dehors du tatami. Le club organisateur s'autorise à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de non respect du code moral.

ARTICLE 3 :

Il ne sera pas effectué de pesée pour les poussins. Les benjamins, minimes et cadets seront pesés avant le début des rencontres.

ARTICLE 4 :

Chaque club participant doit fournir au minimum un arbitre de niveau stagiaire F1 ET 1 commissaire sportif bénévoles. Les arbitres doivent être en tenue correcte. Le club qui ne remplit pas cette clause se verra demander une participation financière de 30 €.

ARTICLE 5 :

Arbitrage :

Les rencontres se dérouleront en poules de 3 à 6 pour les poussins, en tableau ou en poules selon le nombre de participant pour les benjamins, minimes et cadets, selon les règles d'arbitrage de la FFJDA.. L'aspect éducatif de l'arbitrage sera privilégié. L'arbitre interviendra pour arrêter toute action qu'il estimera dangereuse (possibilité d'arrêter la rencontre en cas de récurrence) et expliquer sa décision.

ARTICLE 6 :

Le service médical sera assuré par un médecin et des secouristes.

ARTICLE 7 :

L'organisation se réserve le droit de statuer sur tout événement sportif ou non survenant lors du tournoi.

ARTICLE 8 :

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol sur les lieux de la manifestation (vestiaires, parking ...).

ARTICLE 9 :

Le challenge sera attribué au club ayant récolté le plus de points lors de la manifestation

Les points seront attribués de la façon suivante :

1^{er} : 10 points

2^{ème} : 7 points

3^{ème} : 5 points

4^{ème} : 3 points

INFORMATIONS GENERALES

RESTAURATION :

- Le repas et une boisson seront offerts aux arbitres et aux commissaires sportifs bénévoles.
- Les autres personnes auront la possibilité de réserver leur repas au prix de 10 € par personne au moyen du formulaire ci-dessous.
- Le paiement sera à effectuer en même temps que l'inscription.
- Un reçu vous sera délivré en retour sur demande.

ENTREE :

L'entrée du Dojo est gratuite.

ACCEUIL :

Un dossier vous sera remis par Mr Antz Marcel le jour de la rencontre.

Il est impératif de venir retirer ce dossier dès votre arrivée.

✂ -----

RESERVATION DE REPAS POUR LE 15 OCTOBRE 2011

NOM DU CLUB : _____

Nombre de repas arbitres et/ou commissaires sportifs (gratuit) : _____

Noms et prénoms _____

Nombre de repas payants : ----- X 10 € = €

10ème CHALLENGE EDOUARD SCHULER

CLUB :

	NOM	PRENOM	CATEGORIE	DATE DE NAISSANCE	SEXE	POIDS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						